



TARENITAISE
VANOISE



L'APTV : qu'est-ce que c'est ?

L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise est un syndicat mixte ouvert qui rassemble les cinq communautés de communes de Tarentaise (CCHT, COVA, CCCT, CCVV, CCVA), la communauté d'agglomération Arlysère sur les 7 communes de l'Isère en basse Tarentaise, et le Conseil Départemental de la Savoie. Créé en 2005, le syndicat permet aux communautés de communes de se regrouper pour porter et développer des projets collectifs à l'échelle de la Tarentaise.

Missions

Les missions confiées à l'APTV par les communautés de communes sont définies par ses statuts. Elles concernent quatre grands domaines :

- le projet de territoire à travers le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT),
- la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI),
- des programmes de financements contractuels,
- l'appui en ingénierie.

À titre d'illustration, depuis sa création, les programmes de financement portés par l'APTV ont amené sur le territoire 45 millions d'euros de subventions en provenance de l'Europe, l'État, les Agences de l'eau, de l'Énergie, de la Santé, la Région et le Département de la Savoie.

Instances et Budgets

Le comité syndical est l'instance décisionnelle avec 47 membres titulaires désignés par les communautés de communes membres et le Conseil Départemental.

Le comité syndical GEMAPI, composé de 20 membres désignés par les communautés de communes membres, siège sur les objets ayant trait à l'animation du grand cycle de l'eau et GEMAPI.

Le bureau syndical, composé de 17 membres élus parmi les délégués syndicaux, prend des décisions par délégation du comité syndical sur certains sujets.

Budgets :

Principal : 1 527 873,17€ en fonctionnement dont 721 960,00€ en frais de personnel et 1 740 278,05€ en charges à caractère général, et 259 204,05€ en investissement.

GEMAPI : 3 747 695,00€ en fonctionnement dont 999 822,47€ en frais de personnel et 478 286,25€ en charges à caractère général, et 3 786 192,53€ en investissement.

Un projet de territoire, des missions

SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Élaboré en commun avec les cinq intercommunalités et les trente communes de Tarentaise, le SCoT a été adopté le 14 décembre 2017 et fixe les grands objectifs d'aménagement pour les quinze prochaines années, afin de répondre aux besoins de la population et de l'économie, tout en préservant les ressources pour les générations futures.

Il aborde notamment les thèmes de l'habitat, du développement économique, touristique, commercial, des déplacements, de la préservation de l'agriculture, des paysages, des corridors biologiques...

L'APTV assure l'animation du SCoT Tarentaise Vanoise par l'accompagnement et le conseil aux communes. Elle garantit son intégration dans les Plans Locaux d'Urbanisme et les projets opérationnels communaux, ainsi que son appropriation par les acteurs du territoire.



Tourisme estival

L'APTV porte des actions de développement du tourisme estival et accompagne les maîtres d'ouvrage de Tarentaise dans le montage de leurs projets touristiques. Depuis 2017, l'APTV anime un programme Espace Valléen sur le territoire.

Il a permis de mobiliser une enveloppe totale d'environ 1,3 million d'euros de subventions (Europe, État, Région) pour la mise en œuvre de la stratégie touristique estivale, construite autour de trois grandes priorités : le besoin clients, le dynamisme de l'économie estivale, la prise en compte du développement durable.



Service GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

La compétence GEMAPI a été transférée au 1er janvier 2023 à l'APTV, et s'étend sur le bassin versant de l'Isère en Tarentaise. Les objectifs portés par le service sont de :

- prévenir des risques d'inondations et torrentiels,
- restaurer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau et des milieux aquatiques,
- gérer quantitativement la ressource en eau et améliorer la qualité de l'eau.

Afin de poursuivre ces intentions, une équipe de 11 agents assure des missions

- d'animation, de coordination et de suivi de programmes d'actions,
- de pilotage d'études d'intérêt général pour la prévention des inondations,
- de régularisation des systèmes d'endiguement et de gestion des ouvrages de protection,
- d'entretien des cours d'eau et de gestion des espèces invasives.



ADS (Application du Droit des Sols)

Depuis 2014, l'État n'instruit plus les dossiers de demande d'urbanisme des communes appartenant à un EPCI de plus de 10 000 habitants. Les communes de Tarentaise concernées ont souhaité créer un service mutualisé d'instruction porté par l'APTV.

Le service Application Droits des Sols compte six agents (un responsable, quatre instructrices et une assistante) et instruit les dossiers pour 16 communes (24 PLU). En 2023, 833 dossiers ont été instruits. Cette mission prend la forme d'une prestation de service facturée aux communes bénéficiaires.



Agriculture et Forêt

L'APTV pilote le Plan Pastoral de Territoire qui permet de soutenir principalement l'amélioration des conditions de vie à l'alpage pour les bergers et des dessertes pastorales. En parallèle, l'APTV cofinance l'animation du Projet Agro-Environnemental et Climatique "Montagnes 73", porté par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc, qui permet aux exploitants de contractualiser des mesures agro-environnementales et climatiques.



Côté forêt, l'APTV s'est engagée dans le dispositif «Sylv'acces». Il s'agit d'un dispositif financier qui permet d'anticiper les effets du changement climatique en finançant une gestion forestière axée sur le mélange d'essences. Enfin, l'APTV organise chaque année en partenariat avec l'ONF, des "stages bûcheronnage" pour les habitants de Tarentaise, afin de prévenir des accidents.

Santé et Services

À l'échelle de l'APTV, les communautés de communes et les partenaires se sont engagés dans un Contrat Local de Santé renouvelé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) en juin 2023.

Signé pour une durée de trois ans, il permet de mettre en œuvre des actions collectives sur des sujets prioritaires : lutte contre les addictions, qualité de l'air, développement de la télémédecine, mise en réseau des professionnels et des maisons de santé.



Remise en Tourisme de l'immobilier de loisirs

La rénovation et la remise en location de l'immobilier de loisirs sont des orientations stratégiques du projet de territoire traduit au SCoT. Il s'agit d'enrayer la formation de « lits froids », d'optimiser l'existant plutôt que de construire de nouveaux lits. L'objectif est également d'accompagner la rénovation énergétique des résidences touristiques.



L'APTV a ainsi développé une action innovante dès 2014 et pour 5 ans dite Coach'copro qui visait à accompagner les copropriétés à réaliser leur réhabilitation dans l'objectif de mieux louer les appartements. Cela a permis à plusieurs stations de structurer ou confirmer leur politique propriétaire, en apportant une ingénierie, un exemple de gouvernance et des échanges d'expérience. Depuis 2021, dans le cadre du Plan Avenir Montagne, 5 stations sont lauréates du volet rénovation de l'immobilier de loisirs développé par Atout France. Ces démarches permettent de tirer des enseignements, d'expérimenter et de partager à l'ensemble des stations du territoire à travers l'APTV.

Transition énergétique

Dès 2012, les élus de l'APTV ont choisi de se lancer dans une démarche volontaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique via les programmes Territoire à Energie Positive pour la croissance verte et LEADER notamment.

Aujourd'hui, différents dispositifs sont portés ou accompagnés par l'APTV afin de structurer la démarche du territoire sur les sujets de :

- **Sobriété énergétique** : dispositif Coach Rénov' qui accompagne gratuitement les résidences secondaires et les résidences principales en auto-rénovation dans leur projet de rénovation énergétique.
- **Développement des énergies renouvelables** : une démarche est en cours pour porter un contrat chaleur renouvelable, financé par l'ADEME, qui accompagne collectivité, copropriété et entreprise dans leur projet de chaleur renouvelable. Par ailleurs l'APTV a mis en place un cadastre solaire à l'échelle de la Tarentaise.
- **Réduction des émissions de gaz à effet de serre** : Contrat d'Objectif Territorial, financé par l'ADEME, qui accompagne 4 communautés de communes du territoire pour la définition d'un plan d'action de transition écologique.



Mobilités

Suite à l'étude Accessibilité et déplacements réalisée en 2020, les élus ont créé un poste pour répondre aux enjeux de la transition des mobilités vers une offre de solutions inclusives et peu polluantes.

L'APTV propose donc des solutions innovantes, pilote leur mise en œuvre et contribue à leur financement en sollicitant des programmes de subventions. Elle se charge aussi d'organiser la gouvernance à la bonne échelle, celle du Bassin de Mobilités, et de gérer les relations avec les structures compétentes telles que la Région.

La stratégie de covoiturage a été développée avec le concours de ses 5 EPCI, et en coopération avec les autres collectivités savoyardes. Le même travail est mené pour d'autres solutions de déplacements sobres et inclusifs, tels que l'autopartage.

L'APTV chapeaute également le référencement des données de transports en commun, ce qui permet de faire apparaître, sur les outils de recherche d'itinéraires, toutes les lignes de transports du territoire, pour une information claire et exhaustive de l'offre. Elle porte aussi le schéma directeur cyclable.



Histoire et Patrimoine

Depuis 2022 l'APTV héberge un travail de thèse sur l'archéogéographie. Réalisé par Nicolas Formentin, archéologue, il a pour objet l'étude de l'évolution des réseaux viaires de la vallée de la Tarentaise.

Les diverses sources de l'étude permettent d'établir une cartographie inédite des réseaux routiers de la Tarentaise ainsi que de retrouver et remettre en valeur des sentiers parfois oubliés depuis des siècles.

Hormis les routes et chemins, ce sont de très nombreux témoins inédits de l'occupation humaine qui vont successivement être traités et étudiés : zones d'extractions (mines, carrières...), zones d'exploitations forestières, biefs et canaux, ruines, plateformes de bâtiments en matériaux périssables, etc...

Les applications de cette étude archéologique seront diverses et pourront s'inscrire dans le temps long pour, à terme, remettre en valeur un patrimoine tartin parfois oublié. Les premiers comptes-rendus seront proposés à partir de fin 2024 et concerneront progressivement toutes les communes de la vallée.



Les élus

Président : Fabrice Pannekoucke

Vice-président SCoT : Patrick Martin

Vice-présidente santé : Jocelyne Abondance

Vice-président Air – Climat – Energie : Guillaume Desrues

Vice-présidents GEMAPI : André Pointet et Didier Favre

Vice-président Tourisme estival : Jean-Yves Pachod

Vice-président Mobilités : Lucien Spigarelli

Vice-président Agriculture et Alimentation : François Dunand

Vice-président Immobilier de Loisirs : Claude Jay

Les services

Direction

Sandra Ollier - Directrice

sandra.ollier@tarentaise-vanoise.fr

aptv@tarentaise-vanoise.fr

Secrétaire : Annie Rellier

Chargée de procédures : Maryline Aspod
Responsable commande publique et Affaires

juridiques : Astrid Hélin

Technicien SIG : Maxime Ducept

Pôle aménagement

Cheffe de projet SCoT : Johanne Vallée

Cheffe de projet LEADER Environnement :
Sonia Coutaz

Chargée mission Transition Énergétique :
Amandine Coleur

Cheffe de projet mobilités : Valentine Loquais

Service GEMAPI

Pauline Boch - Responsable de service

pauline.boch@tarentaise-vanoise.fr

gemapi@tarentaise-vanoise.fr

Service Application Droits des Sols (ADS)

Renaud Carayol - Responsable de service

renaud.carayol@tarentaise-vanoise.fr

ads@tarentaise-vanoise.fr

Pôle planification et ingénierie

Chargés de mission :

Mélanie Brunet

Lucie Massonnat

Justine Pons

Thomas Avarello

Guillaume Cilici

Jérémy Gaillard

Pôle territoires

Techniciennes rivière :

Erika Audry

Diane Noraz-Chabert

Camille Lainé

Lauryn Roux

Instructrices :

Ketty Chevray

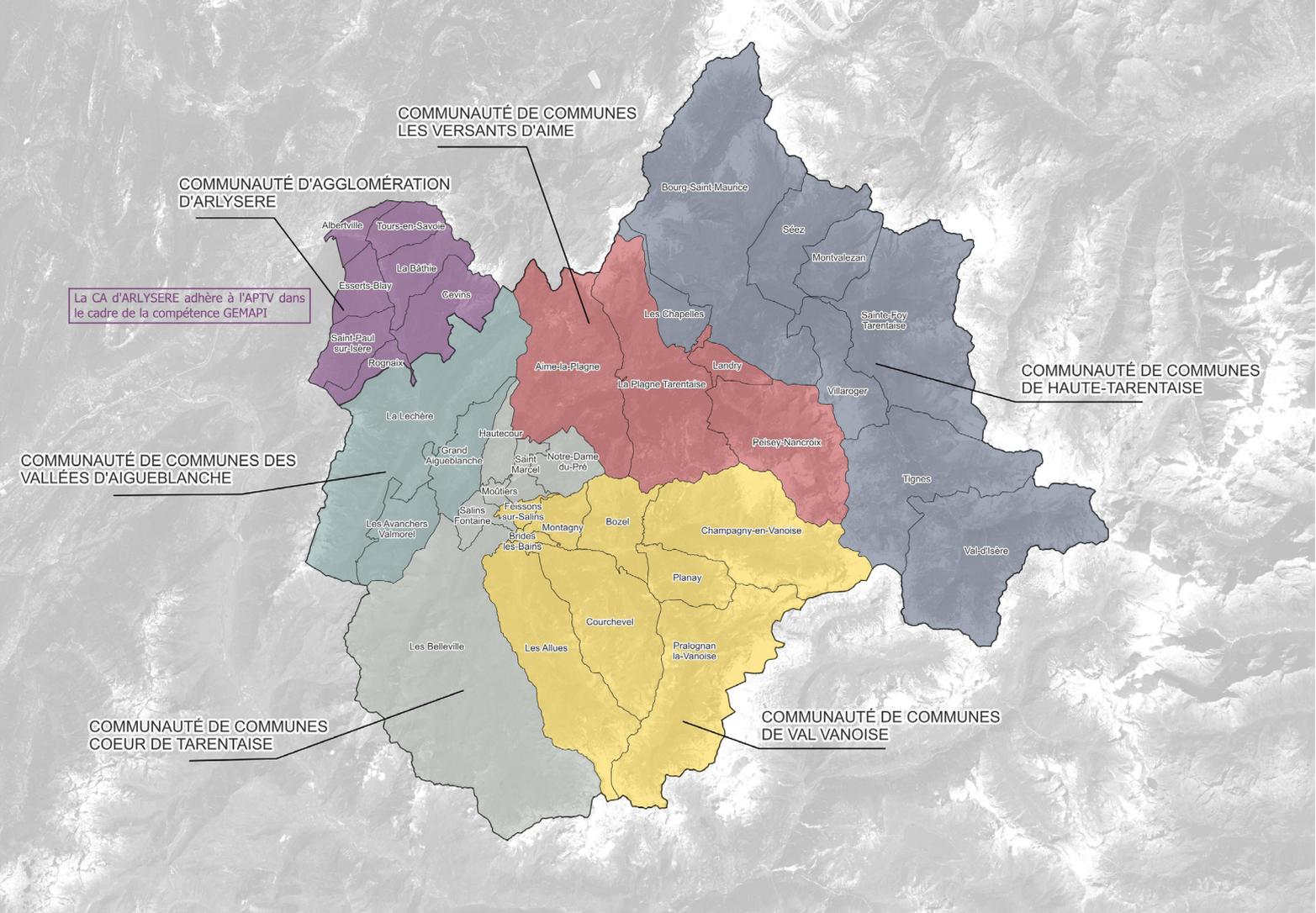
Emmanuelle Bourven

Natacha Lagardette

Delphine Vibert

Assistante ADS :

Corine Duraz



La CA d'ARLYSÈRE adhère à l'APTIV dans le cadre de la compétence GEMAPI

CHIFFRES CLÉS
 2000kms de superficie
 50 557 habitants
 44 communes sur 6 intercommunalités



Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
 Maison de la Coopération intercommunale
 133, Quai St-Réal - 73600 Moûtiers
 04 79 24 00 10 - aptv@tarentaise-vanoise.fr
 www.tarentaise-vanoise.fr

Août 2024 - Crédits Photos : APTV - Réalisé par l'APTIV - Création graphique : Alpine Com
 Crédits Photo : Gilles Lansard - CCHT - APTV